

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-06-14

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-cinq du mois de juin à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de Mme Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le mercredi dix-huit du mois de juin deux mille vingt-cinq.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	19
Votants	26
VOTE	
Pour	26
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Stéphane CODET délégué de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), Mme Maryse GUILLAUDEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à M. CAILLON), M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à M. BUF), Mme Caroline GASTARD déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL), M. Jacques POUGET délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Julie PLACÉ déléguée de La Chevallerais (donne pouvoir à M. GASNIER), Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre (pouvoir à Mme CARRE).

Secrétaires de séance : Mme Marie-France GUIHO & Mme Marie-Jeanne GUINEL

FINANCES - BUDGET ANNEXE REOMI - DECISIONS MODIFICATIVES

N°1

Rapport de Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

VU la délibération n°2025-03-22 du Conseil communautaire en date du 12 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster le budget en inscrivant des crédits pour les écritures comptables liées :

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250625-2025-06-14-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

- A l'annulation de titres émis sur l'exercice 2022 à l'encontre du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique,
- A l'intégration d'études non suivies de travaux (déchetteries 2019),
- A l'amortissement de ces études,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Finances, Marchés publics et Contractualisations en date du 2 juin 2025.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **D'accepter** d'apporter au budget primitif 2025 du budget Annexe REOMI les virements de crédit équilibrés en dépenses et en recettes ci-dessous :

Section	Sens	Type d'écriture	Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
F	D	Réelle	67	673	Régularisation titres sur exercices antérieurs	10 000,00 €	30 486,30 €	40 486,30 €
F	R	Réelle	013	64198	Autres remboursements (personnel)	30 108,85 €	15 000,00 €	45 108,85 €
F	R	Réelle	70	7038	Autres ventes de produits résiduels	156 000,00 €	15 000,00 €	171 000,00 €
F	R	Réelle	75	7581	FCTVA		486,30 €	486,30 €
					<i>Intégration études (2019)</i>			
I	D	Ordre	21	2181	Terrains		395,77 €	395,77 €
I	D	Ordre	21	2188	Redevance incitative + Bacs	253 079,00 €	176 671,21 €	429 750,21 €
I	D	Ordre	23	2312	Déchetteries 2019		8 779,24 €	8 779,24 €
I	R	Ordre	20	2031	Etudes déchetteries 2019		185 846,22 €	185 846,22 €
					<i>Amortissement études (2019)</i>			
F	D	Ordre	042	6811	Dotation aux amortissements	197 000,00 €	36 771,18 €	233 771,18 €
I	R	Ordre	040	28182	Amortissement Etude faisabilité agrandissement Déchetterie Bouvron	87 100,00 €	257,37 €	87 357,37 €
I	R	Ordre	040	28145	Etude déchetterie Bouvron (2019)		782,40 €	782,40 €
I	R	Ordre	040	28188	Redevance incitative + Bacs	83 800,00 €	35 334,24 €	119 134,24 €
I	R	Ordre	040	28121	Achat terrain		397,17 €	397,17 €

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer les actes correspondants :

Récapitulatif par chapitre	
DSF - Chapitre 67	30 486,30 €
DSF - Chapitre 042	36 771,18 €
RSF - Chapitre 013	15 000,00 €
RSF - Chapitre 70	15 000,00 €
RSF - Chapitre 75	486,30 €
DSI - Chapitre 21	177 066,98 €
DSI - Chapitre 23	8 779,24 €
RSI - Chapitre 20	185 846,22 €
RSI - Chapitre 040	36 771,18 €

- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée de l'île Gloriette, Nantes (44000), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut être saisi par

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20250625-2025-06-14-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025

l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet
www.telerecours.fr.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE 26 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 25/06/2025

Les secrétaires de séance
Mme Marie-France GUIHO Mme Marie-Jeanne GUINEL

La Présidente
Rita SCHLADT

